



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr

Paris, Janvier 2013



SPECIAL DISTRI

Edito

Ces dernières années, les restructurations se sont succédées à un rythme effréné avec l'objectif constant de diminuer le nombre de facteurs et de tournées. Pas une distri parisienne n'a échappé à cette politique de casse organisée du service public postal. Sur tout le territoire, ces 10 dernières années, 90 000 emplois de postiers ont été supprimés, soit 1 emploi toutes les heures. L'érosion constante des effectifs a provoqué une dégradation des conditions de travail. Pour preuve, le taux de réclamations a augmenté de 55% en deux ans. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire qu'usagers et employés de La Poste confrontent leurs expériences et agissent dans leur intérêt commun. Car si le facteur est reconnu non seulement pour sa popularité auprès du public, symbole d'un service public toujours apprécié, c'est parce qu'il joue, encore, ce rôle social proche des gens. Pour maintenir cette relation, il est indispensable de préserver une condition essentielle : organiser les services pour permettre qu'un seul et même facteur délivre le courrier aux mêmes habitants dans les meilleures conditions de travail possible.

Une productivité en hausse de près de 20% !

En 10 ans, la charge de travail a augmenté de près de 20%. Car si on nous bassine avec la baisse du trafic (*qui est de l'ordre de 3%*), la baisse des effectifs est elle de plus de 28 % (*de 320 000 en 2001, on est passé à moins de 230 000 postiers*). Pas étonnant, dans ces conditions que la charge de travail ait augmentée dans des proportions considérables. De plus, la mise en place de la tournée unique a permis à La Poste d'accroître encore plus la productivité en supprimant des hauts le pied mais en alourdissant les caddys, les vélos et en dégradant le service rendu aux usagers (*remise plus tardive*). Et alors que La Poste engrangeait les profits, les postiers voyaient leur pouvoir d'achat diminuer avec le gel du point d'indice pour les fonctionnaires et des ajustement dérisoires pour les contractuels. Ainsi, un ACC 1.2 qui débute est seulement à 150 euros du seuil de pauvreté...

Le rapport Kaspar : un rapport pour faire diversion

A La Poste, cette productivité, cette course au profit, ont tué. Et il a bien fallu que les dirigeants marquent une pause de quelques mois. En allant chercher l'ancien dirigeant de la CFDT, Jean Kaspar, aujourd'hui dirigeant d'une entreprise de conseil patronal, Bailly et consorts ont tenté d'amadouer les postiers. Mais aujourd'hui, le bilan est sans appel : aucune mesure concrète n'a été mise en place pour les postiers si ce n'est d'offrir de temps à autres le petit déjeuner ou de repeindre la salle de pause... Le syndicat CGT des Postaux de Paris avait dénoncé à l'époque cette mascarade et avait pointé les vrais besoins des postiers parisiens : les conditions de travail, l'emploi, le logement et surtout le salaire. Aujourd'hui, c'est reparti de plus belle. On annonce déjà des réorganisations à Paris 5/6, à Paris 7, Paris 16, Paris 17, Paris 10, Paris 12, Paris 18... On annonce également la distribution de la Publicité Non Adressée, on annonce l'arrivée du Smartphone Factéo qui va mettre fin à l'activité en cabine et dans les services arrières... Bref, la Poste veut rattraper le temps perdu et ses attaques en 2013 n'en seront que plus dures pour les postiers.

Se battre tous ensemble : ne pas se laisser broyer les uns après les autres

La CGT appelle tous les postiers parisiens à réagir ensemble contre tous les futurs projets de réorganisation. Non, nous n'accepterons pas la mise à sac de nos conditions de travail et de notre métier. Aujourd'hui la coupe est pleine et nos poches sont vides. Nous ne tolérerons aucune nouvelles suppressions d'emplois, aucune nouvelles suppressions de tournées. Nous ne tolérerons pas plus que les CDD et les intérimaires jouent le rôle de variable d'ajustement entre deux réorgs. Nous exigeons leur cdésation immédiate, tout comme nous exigeons le revalorisation immédiate des salaires et le 13^{ème} mois. Paris 7, Paris 16 et Paris 17 vont y passer dans les semaines à venir. La CGT interpelle toutes les distris parisiennes et appelle l'ensemble des postiers à signer une motion de soutien aux facteurs de ces arrondissements. **Déjà, l'année dernière, l'action commune de 4 bureaux organisée par la CGT (Paris 12, Paris 13, Paris 14 et Paris 15) avait fait reculer la DOTC Paris Sud : plus de sécabilité inopinée, des régimes de travail préservés, un volant à 25%... Cette année, la CGT appelle l'ensemble des organisations syndicales et les postiers, dans l'unité la plus large, à résister tous ensemble aux attaques de la direction.**

Remettre l'humain au cœur de La Poste

Notre conception du métier de facteur est de répondre à des besoins humains, de proximité, avec le service public, à l'opposé des politiques actuelles qui veulent transformer les facteurs en vendeurs, mis en concurrence les uns contre les autres, aguichés par quelques bons cadeaux et misérables primes. Nous ne considérons pas les usagers comme des clients, contraints de sortir le porte-monnaie pour bénéficier de services autrefois gratuits. Et nous ne considérons pas le métier de facteur comme un simple distributeur de courrier ou vendeur de produits postaux. Non, ce métier est bien plus que ça et l'orientation actuelle tue le métier de facteur et le service public de La Poste. **Il est temps d'en changer !**

Élections dans les Très Petites Entreprises : Succès de la CGT

La CGT, avec 29,54 %, est très largement en tête du premier scrutin de représentativité dans les entreprises de moins de 11 salariés (19,26 % pour la CFDT, 15,25 % pour FO). Scrutin où 465 756 électeurs et électrices se sont exprimés malgré tous les obstacles. La CGT remercie les salariés qui lui ont accordé leur confiance. Ils peuvent compter sur sa présence pour agir avec eux en faveur de nouvelles conquêtes sociales et de véritables lieux de négociations.

Vos droits

Calendrier des réorganisations annoncées à Paris

Le Grand dialogue, la pause, c'est bien fini. Et plutôt que de prendre en compte les revendications des postiers, les dirigeants de La Poste ont tranché : plutôt le profit que l'Humain ! Ainsi, sans perdre de temps, les deux DOTC ont annoncé leurs calendriers de réorganisation et leurs lots de suppressions d'emplois, de dégradations des conditions de travail, de massacre des tournées, etc., etc. Et ça ne rigole pas, le profit avant les hommes on vous dit...

Donc voici le programme pour 2013 :

Paris 07 PDC :
22 avril 2013

Paris 16 PDC :
21 mai 2013

Paris 05 PDC :
17 juin 2013

Paris 12 PDC :
21 octobre 2013

Paris 20 PDC :
18 novembre 2013

Paris 17 :
mars 2013

Paris 43 :
premier semestre 2013

Paris 18 :
premier semestre 2013

Paris 10 :
deuxième semestre 2013

Sécabilité inopinée

La sécabilité inopinée est illégale, tout agent est en droit de refuser ce travail supplémentaire. Seuls les jours de sécables figurant dans les organigrammes peuvent être imposés par la direction. Toute autre sécabilité doit être refusée par les agents.

Reliquats et congés

Comme le précise la note du siège, le report des reliquats peut se faire jusqu'au 31 mai 2013.

La Poste voudrait les remettre en cause, les réduire et les imposer selon son bon vouloir et ses intérêts. A chaque attaque à l'encontre des droits, acquis et intérêts des travailleurs, elle trouvera la CGT.

Le report des congés de printemps jusqu'au 31 mai n'est pas soumis au bon vouloir d'un chef d'établissement. Les directions ont l'obligation de se conformer à la note du Siège datée du 18 octobre autorisant le report des reliquats de congés 2012 jusqu'au 31 mai 2013. Nous rappelons que le principe de la hiérarchie des normes en vigueur dans nos entreprises oblige les directions à appliquer la réglementation la plus favorable à l'agent.

La CGT appelle les agents à faire respecter leur droit, à refuser ces atteintes constantes à la dignité. Elle leur demande de faire notifier par écrit tout refus de congés (*quelle que soit la période ou le nombre de jours demandés*). Nous interpellons le Siège chaque fois que ce sera nécessaire.

Promotion : mettre fin à l'injustice

Aucune transparence, aucune justice et encore moins de respect dans les critères de promotion.

Le critère de l'ancienneté (*le plus juste*) est écrasé au profit du droit divin du N+2.

Et c'est au prétexte qu'il y aurait trop d'excellentes candidatures (*38.000 l'année passée*) que la Poste instaure un niveau supplémentaire et franchit un pas de plus vers le clientélisme.

Il y aura donc dorénavant au dessus "*d'Excellentes candidatures*", "*Candidature de niveau Exceptionnel*". Cela vise à ce que dorénavant l'ancienneté soit de moins en moins le critère qui compte.

La CGT s'est toujours opposée à ces appréciations de candidature qui sont en rupture totale avec des règles et critères de promotion devant être transparents et égaux pour tous. Ils doivent être nationaux, unifiés et communs à tous les statuts, métiers, grades et services.

La CGT revendique :

- 25.000 promotions minimum (*soit 10% des effectifs*) par le dispositif à l'ancienneté, tout grade et statut confondu, s'ajoutant aux RAP et REP.
- Un dispositif de rattrapage pour les reclassés pour qu'ils bénéficient tous et toutes d'une promotion.
- Des promotions sur tous les grades.
- Le doublement garanti de la rémunération entre l'embauche et la fin de Déroulement de carrière garanti par une progression minimale régulière.

Changer la vie, mettre à terre la finance et renationaliser La Poste

Aujourd'hui les objectifs du Service Public cèdent la place aux impératifs de rentabilité et de productivité. Nos adversaires politiques tentent de nous faire croire qu'en privatisant les Services Publics, il s'agit de modernisation ! Mais où se trouve le progrès social quand les suppressions d'emplois, la précarité, la dégradation des conditions de travail, l'allongement de la durée du travail et les bas salaires deviennent la règle ? Où se trouve le progrès quand la pénibilité et le stress augmentent ? Où se trouve la modernité quand la seule perspective est d'augmenter la productivité et de briser le lien social ?

Et où sont passées les promesses du PS ?

La consultation citoyenne autour de la privatisation de la Poste avait permis de faire prendre conscience des enjeux du Service Public et de son rôle prédominant dans la cohésion sociale du pays. Des millions de personnes avaient alors témoigné de leur attachement à une Poste 100% publique. Ceux qui aujourd'hui sont au pouvoir avaient alors pris l'engagement de revenir sur la transformation en S.A et la privatisation. Qu'ils respectent aujourd'hui leurs promesses d'alors ! Alors que La Poste et le MEDEF veulent la casse du statut et du CDI, alors que la Poste organise elle-même la baisse du trafic par le biais de ses filiales (*Mediapost, Neopress, etc.*), la reconquête du statut et le retour à la Nation de la Poste sont une priorité. **L'immoralité du système capitaliste et de cette Europe libérale s'étale sous nos yeux. La Fonction Publique, basée sur des principes républicains et employant des millions de personnes, était un véritable amortisseur de crise et un rempart contre la corruption et la précarité.**

Pour un syndicalisme de combat, rassembleur et efficace !

Changer la vie, ce n'est pas une formule, changer la vie c'est refuser la précarité généralisée pour les salariés, l'abandon de notre industrie, l'atteinte aux services publics et le chômage de masse. Changer la vie, c'est récupérer le fruit de notre travail qui nous est volé chaque jour par ceux-là même qui bien au chaud, nous donnent des leçons et nous expliquent qu'il faut nous serrer un peu plus la ceinture. Dans ce contexte, seul un syndicalisme de combat, rassembleur, peut être à même de changer la donne. En cette période de guerre sociale, la résistance est une ardente nécessité. Rien de pire que le désenchantement, rien de pire que la peur amputée de l'espoir. Devant l'urgence sociale, travaillons à créer une dynamique de rassemblement et de changement. Devant la logique individualiste du capital qui détruit les hommes aussi bien que la planète, faisons entendre notre solidarité et notre détermination à vivre dans un monde plus juste.



Distribution de la Publicité Non Adressée : travailler plus pour licencier plus !

On arrête pas le progrès ! Alors que les facteurs parisiens étaient jusque là épargnés par la distribution de la PNA, la direction a estimé que la charge de travail était trop faible et qu'il fallait alourdir un peu plus encore le poids des caddys et vélos. Ainsi, dans le cadre d'une énième réorganisation, les facteurs de Paris 7, outre la perte de leur régime de travail, outre la suppression d'une demie SAR, vont devoir distribuer de la PNA.

Comme son nom l'indique, la publicité non adressée est une publicité distribuée par zones d'habitations sans destinataires. Sa forme la plus courante est celle des prospectus, mais elle comprend également la distribution de catalogues ou de plis non adressés. Actuellement, ce sont nos collègues de Mediapost qui sont en charge de la PNA sur Paris. Ce travail supplémentaire, hautement pénible (***il faut en effet distribuer dans TOUTES les boîtes aux lettres***) ne serait pas rémunéré.

Dégradation des conditions de travail des postiers et plan social à Mediapost, voilà les conséquences immédiates de ce projet néfaste. La direction souhaite par la suite étendre l'expérience de Paris 7 à tous les bureaux parisiens. Pour la CGT, toutes les activités postales et effectifs doivent être réintégrés au sein de la maison Mère.

Quelques chiffres

- **90 000** : nombre d'emplois supprimés à La Poste en 10 ans (*soit 1 emploi toutes les heures*).
- **700 000 m²** de patrimoine postal vendu par La Poste en 2011, soit 1 milliard d'euros de recettes.
- **267 milliards d'euros** : capital détenu par les 500 français les plus riches ce qui est égal aux recettes annuelles de l'Etat. Cela permettrait de redistribuer 33 000 euros à chacun des 8 millions de pauvres.
- **Montant des exonérations fiscales et sociales et autres aides publiques aux entreprises** : 170 milliards d'euros = 9 millions de Smic annuels (*cotisations sociales comprises*). Les assistés ne sont pas ceux qu'on croit !
- **1 salarié sur 2** gagne moins de 1 500 euros par mois.
- **8,2 millions de personnes** vivent sous le seuil de pauvreté avec moins de 954 euros par mois dont la moitié avec moins de 773 euros.

Facteo : la carotte... et le bâton !

D'ici à 2015, la Poste veut équiper tous les facteurs de smartphone. A Paris, les PDC 12 et 43 ont été retenues pour l'expérimentation. En proposant 2 heures de forfait gratuit, elle compte bien sur l'adhésion des facteurs à son projet. Oui mais attention danger ! Outre le fait que ce projet va supprimer des milliers d'emplois dans les cabines et les services arrières, il va permettre le suivi des agents non seulement dans leur vie professionnelle mais aussi de leur vie privée !



Des milliers d'emplois supprimés

Ce smartphone devrait permettre d'enregistrer les signatures des clients et de flasher les lettres recommandées. Exit la remise contradictoire et le flashage. A terme, une fois les expérimentations validées, c'est une large partie du travail des agents de cabine qui disparaîtrait. Soit plusieurs milliers de postes à l'échelle nationale. Que va devenir ce personnel qui bien souvent se retrouve en cabine pour des raisons d'inaptitudes liées à la distribution ? De même, les services réex et procurations risquent d'être impactés puisque le smartphone gère tout ça automatiquement...

Un outil de travail qui va vous suivre jusque chez vous et qui peut être consulté à tout moment par le chef d'établissement

La CGT refuse ce mélange vie professionnelle/vie privée. Qui va payer en cas de dépassement du forfait octroyé ? En cas de casse, de perte ou de vol ? Quelles garanties que la Poste ne se serve pas de cet outil pour contrôler les agissements de ses agents ?

Et en plus d'être joignable 24h/24h par son chef, le facteur pourra être suivi à distance. Son itinéraire et son temps de parcours pourront être chronométrés à la seconde près grâce au système de géolocalisation intégré au smartphone. En ce qui concerne la confidentialité, la Poste pourra également avoir connaissance de tous vos appels et de votre historique de navigation internet. Tout comme elle pourra vous suivre sur votre tournée en temps réel grâce au GPS intégré et à la géolocalisation.

Négociation patronat/syndicat sur le droit du travail **Le Medef veut la fin du CDI et du droit du travail !**

A la demande du gouvernement, syndicats et patronat ont engagé une négociation nationale interprofessionnelle. Les conclusions, attendues pour la fin Décembre 2012, sont susceptibles d'être retranscrites dans une loi et donc un débat parlementaire au début de l'année 2013. Mais les dernières propositions du Medef sont toujours une véritable provocation. Chacun d'entre vous peut mesurer qu'elles conduisent à une impasse économique et sociale, les salariés étant toujours plus considérés comme variable d'ajustement.

Car après avoir touché 20 milliards d'aides publiques, le Medef en veut plus : licencier plus vite, plus facilement, moins cher et sans contrôle. Les positions du Medef sont à ce point inacceptables que, pour l'instant, tous les syndicats les ont rejetées. La partie n'est cependant pas terminée et les négociations vont reprendre les 10 et 11 janvier 2013.

Voilà succinctement quelles sont les propositions du Medef :

Le contrat de projet : nouveau contrat précaire et fin du CDI ?

Il existe déjà une multitude de contrats de travail qui permettent une extrême souplesse pour les employeurs et qui provoque une extrême précarité pour les salariés. (*Temps partiel, CDD, contrats de chantier, saisonnier, intérimaire, aidé, intermittent, d'alternance,...* bientôt *contrat de génération et contrat d'avenir*). Le Medef innove encore avec le contrat de projet : votre employeur pourrait vous employer demain en CDI de projet qui n'a de CDI que le nom puisque vous pourriez être licencié dès la fin de la tâche confiée. Cela pouvant se produire à tout moment et sans l'application des droits liés à un licenciement économique. Vous n'auriez aucune indication précise sur la fin de votre contrat. Comment construire votre avenir, obtenir un logement ou un crédit bancaire face à une telle incertitude ?

La mobilité... forcée

Votre employeur pourrait vous muter sur un autre site de travail situé à 50 km ou augmenter votre temps de trajet de 45 minutes avec comme conséquences une forte amplitude de votre journée et des frais de transport accrus. En cas de refus de votre part, direction la porte !

Droit du travail : la Jungle contre l'État de droit !

Aujourd'hui, vous avez 5 ans pour réclamer les salaires payés ou contester tout manquement de votre employeur. Le patronat veut ramener ce délai de prescription à 18 mois.

CE, CHSCT : des moyens d'intervention réduits

Aux yeux du Medef le comité d'entreprise et le CHSCT constituent une entrave à la liberté de gestion des employeurs. Le Medef veut donc réduire leurs prérogatives.

Pour la CGT : C'est NON ! Face à l'urgence sociale, à la précarité galopante, à l'explosion du chômage ; il faut des garanties nouvelles pour les salariés, des emplois stables et bien rémunérés, des droits nouveaux d'interventions sur la stratégie des entreprises, un parcours professionnel attractif et sécurisé, une protection sociale de haut niveau.

SYNDIQUEZ-VOUS A LA CGT !!!